



Périodique d'informations agathoises

Le Cactus

agathois

N°12
0,50 €
SEPTEMBRE 2011

L'édito

Au Cactus, nous sommes submergés de courriers d'Agathois sur le délabrement croissant de notre ville : saleté omniprésente, au centre, au Grau, au Cap ; débordements des égouts après les fortes pluies du premier week-end de septembre, prouvant l'état lamentable du réseau ; stationnement automobile anarchique et voirie dans un état souvent lamentable. Avec d'Ettoire, Agde a pris 30 ans de retard en matière de pistes cyclables et de possibilité de circulation des piétons, notamment les personnes âgées et les adultes accompagnés d'enfants. L'ambiance d'insécurité est omniprésente, comme l'a prouvé l'agression inadmissible et lâche dont a été victime cet été un gardien de piscine jouissant au Cap de l'estime générale. L'excuse habituelle de la mairie consiste à incriminer le comportement « incivique » de la population. Mais la palme de l'incivilité revient à cette équipe municipale, dont l'incurie est évidente. Œuvrer pour en changer, voilà un vrai devoir civique !

L'équipe de rédaction

Centre aquatique, ruineuse danseuse de d'Ettoire

A la fin juin s'est tenue une journée portes ouvertes au (futur) centre aquatique. Toujours soucieux de vous rendre compte de la réalité, le Cactus y était. Eh bien, plus que jamais, nous pensons que cette opération risque d'être une catastrophe pour notre ville.

D'abord par son coût extravagant : de 7 millions d'euros au départ, on en est à 22 au moins et l'aménagement des abords n'est pas terminé ! La première tâche de la municipalité qui, espérons le, succédera en 2014 à l'actuelle, sera de faire la vérité sur les dessous financiers de cette opération, comme sur beaucoup d'autres. Quant au coût de fonctionnement, il s'annonce tout aussi prohibitif : près d'un million d'euros par an !

Et ce n'est pas tout ! Le chantier ayant été géré n'importe comment, la date d'ouverture, sans cesse repoussée, en est à plus d'un an et demi de retard... mais un grand nombre des personnels ont été recrutés en avril 2011, donc largement payés à ne pas faire grand-chose. Naturellement ils ne sont pas responsables de cette situation, mais les contribuables agathois, eux, en voient déjà les conséquences sur leurs feuilles d'impôts et vont les voir de plus en plus et pendant longtemps !

Côté esthétique, ce n'est guère plus brillant : au vu du « look » genre « insecte monstrueux » de la toiture, on n'est pas obligé de s'extasier. Côté technique, c'est hasardeux : d'après nos informations, avant la visite du président de la République (pas très bien conseillé, à notre avis d'être venu mettre le pied dans cette galère...), pour donner l'impression qu'il ne s'agissait pas d'un chantier, on a mis prématurément le bassin en eau, ce qui a entraîné un enfoncement anormal de celui-ci dans le sol. Et de faire appel en urgence à une entreprise pour consolider la chape du bassin, toujours aux frais des contribuables agathois, bien sûr...

Côté public, ce n'est pas gagné ! Qui peut croire, à deux pas de la mer, que des clients « haut de



gamme » vont en morte saison se précipiter dans ce centre, en nombre suffisant pour équilibrer les comptes ? Côté public scolaire, c'est franchement nul : incroyable mais vrai, dans ce centre soit-disant ultra moderne, aucun bassin ne sera plus profond que 1,7 m, ce qui veut dire que la pratique du plongeon (dont raffolent jeunes et ados) sera impossible... Aqualand n'a donc pas trop de souci à se faire ! Sans parler du petit bain, situé loin de la plupart des bancs ou pourront s'asseoir les parents, ce qui est aberrant en termes de surveillance. Quant aux communes de l'agglomération, sur lesquelles compte le maire pour faire du public, il est peu probable que leurs habitants fréquentent un centre si limité, d'autant que certaines ont leur propre piscine...

Bref le fiasco s'annonce et même si on a l'habitude du n'importe quoi de cette municipalité (moulin des évêques avec ses 11 appartements « de luxe » invendus depuis deux ans et sa salle des fêtes basse de plafond et encombrée de piliers), cette fois c'est la (grosse) goutte d'eau (c'est le cas de le dire) qui risque de faire déborder la coupe du ras le bol des Agathois !

Directeur de la publication :
Pierre ANTONMATTEI
Dépôt Légal : Avril 2009
Date de parution : Septembre 2011
N°ISSN : en cours
Pour tous vos courriers, écrivez-nous à :
Le Cactus Agathois - BP 620,
34 305 Le Cap d'Agde Cedex
ou par mail :
lecactusagathois@free.fr
Tél. 04 67 21 23 25
Imprimé à 16000 exemplaires sur papier recyclé
Cyclus par FM Graphic - 34130 MAUGUIO

Les zéros du cinéma

Festival du film au Cap d'Agde nanti d'une pseudo-montée des marches de mauvais goût avec son tapis rouge et ses décorations orange. Cela me fait penser à « *La vie est un long fleuve tranquille* » mais côté Grosseille ! Piètre tentative d'imitation de Cannes ? Je préfère me taire !

Une foule compacte attend. Les portes daignent enfin s'ouvrir avec 1 h de retard sur l'horaire. Une annonce est faite : pas assez de places. Nous jouons des coudes et nous voilà enfin dans la salle, abandonnant derrière nous nombre de malchanceux piétinant sans espoir.

Notons au passage une dizaine de rangs vides ! Un carton réservé marque chaque siège. Ils le resteront toute la projection. Les places VIP n'attirent pas les VIP ! Ils ne sont pas venus mais le peuple reste dehors !! Affligeant.

Les gens tournent, se bousculent en cherchant des places, le temps passe... Remake du « *Titanic* » en direct. Quant au personnel de la mairie, c'est carrément « *Alerte à Malibu* ».

Le discours d'introduction est digne de « *Rencontre du 3ème type* » : quelques acteurs de renommée montent sur l'estrade pour être accablés de questions insipides qui les laissent sans voix. Je surprends leurs regards un peu hagards, tentant de rester polis malgré tout, bienvenue en Agde...

Des élus municipaux parodent dans les allées, imitant piètrement Aldo Maccione dans « *Plus beau que moi, tu meurs* », fiers comme des coqs et se donnant des airs importants. Pas de trace de notre maire, organisateur de tout cela. Peut-être est-il à Paris, auditionnant pour le rôle principal du film « *l'absent* » ?

2 films et 1 court métrage sont projetés, entrecoupés de discours soporifiques de l'animateur et de quelques remises d'Ephèbes dans l'indifférence générale. Lassitude des spectateurs et la salle ne tarde pas à ressembler au décor du film « *Le désert de l'angoisse* ». La soirée finit très tard sous les bâillements des quelques résistants. Cadeau final de la mairie : 11 € de parking.

Les organisateurs de cette manifestation méritent sans hésitation l'Ephèbe d'or de la nullité. L'année prochaine, je choisirai plutôt « *Courage fuyons* ».

FL

«Journal de la ville» ou propagande ?

Il fallait le faire savoir et vite ! Le Député-Maire d'Agde serait « l'ami » du président de la République ... Aussi, et pour la première fois en saison estivale, avons-nous un numéro spécial du « journal municipal » au milieu de l'été.

Et quel journal : 32 photos de G. d'Ettore dont 19 en compagnie de Sarkozy, de la première à la dernière de couverture s'il vous plaît ! 63 pages tirées à 21 000 exemplaires sur papier glacé et payés sur le budget de la ville avec nos impôts. Une somme considérable ! Bien sûr, les mauvais esprits vont s'interroger : pourquoi s'afficher auprès d'un candidat dont l'impopularité dépasse celle de tous ses prédécesseurs ?

Mais G. d'Ettore nous fournit la réponse dans son éditorial : « consacrer la notoriété et le caractère exemplaire du développement de notre cité » et, pour cela présenter une belle vitrine qui cache l'abandon dramatique d'un centre historique autrement plus prestigieux.

Oscar Tourbes

Charivari au Cap, municipalité sourde et muette

La résidence la Madragde, située au cap d'Agde, rue des chandelles, comporte quelques dizaines d'appartements et sur l'arrière, dans la copropriété, un local commercial. En 2006, la SCI (société civile immobilière) propriétaire de ce local a remplacé le café qui l'occupait par une boîte de nuit, ouverte jusqu'au petit matin.

Depuis lors, la vie des résidents situés le plus près de cette boîte de nuit est devenue infernale et leur sommeil bien problématique : musique à fond, basses assourdissantes, ivresse publique, vomissements et urines sur la voie publique, bagarres et cris jusqu'au petit matin, etc. Des résidents, excédés, ont déménagé et les autres voient la valeur marchande de leurs biens se détériorer. La vraie question est celle-ci : comment la municipalité a-t-elle pu laisser s'installer en plein milieu urbain une activité à haute intensité sonore, ce qui est totalement illégal ? Comment le syndic a-t-il pu, par sa « tolérance », laissé violer impunément le règlement de la copropriété, qui proscribit très clairement l'exercice de toute activité professionnelle sous forme « de profession du chant et de la musique » ? Le maire, ayant reçu les mécontents, leur a tenu des propos lénifiants, mais s'est bien gardé de faire quoi que ce soit. De même que, non loin de là, il a laissé les forains, sans bail répertorié en mairie, squatter sur l'île des loisirs 5000 m2 de terrains supplémentaires, d'où un vacarme assourdissant au Cap la nuit, toute la saison !

Poubelle la vie

Trois jours de propreté en quatre ans. Nous habitons à l'angle des rues Mirabeau et des Barris. Par manque de place pour des poubelles individuelles, certains riverains mettent leurs sacs poubelles à même le trottoir, pour le bonheur des chiens et chats errants, voire même des goélands. Nous avons eu droit à un container collectif pendant trois jours, c'était une erreur nous a-t-on dit. Après plusieurs coups de fil infructueux, Mme et M. SITCOM nous ont expliqué que, comme nous y mettions n'importe quoi, il valait mieux que nos détritrus fassent le trottoir. Nous espérons autre chose de la part d'une commune qui se dit touristique.

G et JCM





MIRABEL(LE) ET TAIS TOI ...



Degré zéro du tourisme municipal...

Dans notre ville touristique, où notre maire prétend faire du « haut de gamme », impossible de payer par carte bancaire, (ni à l'office du tourisme, ni aux Arènes, etc.), les billets pour les spectacles payants de l'été : sidérant, quand on sait que la clientèle étrangère ne paye que par carte bancaire. Souvent même, il faut faire des chèques à un particulier, ce qui est anormal et peut conduire à diverses turpitudes ! Pire encore, les tarifs réels s'avèrent parfois supérieurs à ceux indiqués dans les brochures municipales (cf. le spectacle musical de fin juillet sur la chanson des années 80).

Sniff, pas de chance !

Au dernier conseil municipal de l'été, bref échange sur la situation du club local de football, qui paraît-il, devrait 95 000 euros à l'URSSAF, dont 65 000 de redressement. Commentaire du maire, « ils n'ont pas eu de bol ». Mille bravos à notre édile pour son grand sens de la citoyenneté et de l'intérêt général : pour lui, quand on ne paye pas ses charges sociales et qu'on en subit les conséquences, c'est la faute à pas de chance...

Peste SEBLI contre choléra SODEAL ?

Grande nouvelle, la SEBLI, chargée de rénover le centre ville et dont la municipalité nous a chanté les louanges depuis des années, serait en disgrâce. Difficile, il est vrai, de dissimuler sa déconfiture : très peu de rénovations menées à bien et commercialisées, mais des centaines de milliers d'euros engloutis en frais de fonctionnement. Et, nouvelle ô combien ébouriffante, le remplaçant serait... la SODEAL, au bilan au moins aussi calamiteux ! A mourir de rire, sauf que c'est nous, contribuables agathois, qui, comme toujours, crachons au bassinet !

Plus de thune dans le bastringue municipale !

Il semblerait que l'école privée du centre ville veuille vendre ses locaux. Bonne occasion pour la municipalité pour moderniser les halles qui en ont bien besoin, vu leur état de décrépitude, et/ou pour agrandir le parking souterrain du centre ville ! Pourquoi la mairie ne préempte-t-elle pas ? Plus d'argent, paraît-il... Forcément, quand on multiplie les initiatives absurdes et ruineuses (moulin des évêques, centre aquatique), c'est la fin des haricots municipaux...

Ponton sauvage mais durable

Regardez bien la photo de ce « ponton privé » illégal sorti de l'onde maritime, derrière le port sec de Port Embonne. Holà, d'Ettore et Frey, preux chevaliers bien connus du développement durable, comment cette illégalité a-t-elle pu échapper à votre infallible sagacité environnementale ?



D'Ettore au piquet

Accablant le rapport sur la gestion de la ville rendu en juin dernier par la chambre régionale des comptes et communiqué pour info au dernier conseil municipal : une suite très édifiante d'irrégularités et de gabegies. Nous y reviendrons...

Seulement paraître...

Tout l'été, Agathois et touristes ont eu « le privilège » de constater la saleté, repoussante, inacceptable - vieux papiers, canettes et bien d'autres objets, eau verdâtre - du bassin du Moulin des Evêques. Simple anecdote ? Pour nous cette attitude traduit une forme de mépris vis-à-vis de la population locale, des visiteurs. Elle souligne la volonté de cette municipalité de ne privilégier qu'une simple politique de communication, de propagande. Pour sûr, si le Moulin avait constitué une étape de la visite présidentielle, un nettoyage aurait eu lieu, d'autant que le coût de l'opération est dérisoire en comparaison du budget du centre aquatique. Plus facile décidément pour nos édiles de « paraître » que « d'être »...

Show de PLU en « PLU » nul !

Pitoyable la réunion sur le PLU (plan local d'urbanisme) tenue par la mairie au Cap le 30 juin. Alors que ce document devrait en théorie tracer avec précision l'avenir urbanistique d'Agde, les participants ont eu droit à un baratin filandreux du malheureux Nadal. Et bien sûr, pas de d'Ettore ni de Frey, courage, fuyons !

COURRIER DES LECTEURS

Bien des rues d'Agde sont des impasses, agrémentées d'un beau panneau « cédez le passage ». Quid en cas de collision ? Si on sort d'une impasse, on n'est pas prioritaire, par contre d'une rue, on bénéficie de la priorité à droite. En arrivant du haut de la rue Danton et débarquant rue de la République derrière la maison des savoirs, il n'est pas rare de se trouver nez à nez avec un quidam en sens inverse ! Une simple flèche bleue sur le terre plein éviterait de graves accidents possibles...

Jean-Michel David

Bien vieillir en Agde ?

Parmi 38 autres villes, pour l'essentiel petites, la Ville d'Agde a reçu des mains de la ministre des solidarités et de la cohésion sociale, le label « *Bien vieillir, vivre ensemble 2011* ». Contrairement à ce qui est écrit dans le journal municipal, ce label n'est pas une récompense mais « *un engagement, une démarche et une réflexion sur le long terme* » comme le précise la notice rédigée par le ministère sous la houlette de Mme Bachelot.

En recevant ce label, la Ville d'Agde s'engage à élaborer un plan d'actions et à le réaliser en trois ans. Ce plan d'action, encadré par un cahier des charges précis, résultera de l'audit des conditions de vie des plus âgés dans la commune : transports, facilité des déplacements, adaptation des trottoirs et carrefours, adaptation des logements aux handicaps, sécurité des personnes, urbanisme, prestations de services, renforcement du lien social, etc.

Plus qu'une distinction ou un diplôme comme l'a affirmé abusivement Mme Keller, adjointe au maire, l'inscription au programme « *Bien vieillir, vivre ensemble* », engage l'équipe municipale à faire ce qu'elle n'a pas réalisé depuis 10 ans : faciliter la vie des plus âgés à domicile comme dans la rue et les lieux publics, accroître la sécurité personnelle de chacun, dispenser les aides individuelles nécessaires, en un mot, apporter une meilleure qualité de vie aux 7500 personnes âgées que compte la ville d'Agde.

S'il y a aujourd'hui plus d'un ancien dans la commune pour s'étonner avec moi que l'on se glorifie d'un label motivé par le seul nombre des porteurs de la carte Mirabelle, alors que leur vie quotidienne est de plus en plus difficile à Agde, ils seront tout autant à donner rendez-vous à l'équipe municipale, lors de la prochaine échéance municipale, pour juger des efforts effectivement réalisés pour accroître le bien être des plus âgés.

Bruno Drevet, gérontologue.

Les piétons, espèce menacée en Agde

Le mépris de la municipalité pour les piétons est un vrai scandale. Un exemple ? En allant vers Sète à gauche sur la route du même nom, au delà de la rue de Barcelone, un périlleux gymkhana attend le malheureux piéton. Sur une partie du parcours, plus de trottoir ! Il est « mangé », soit par des voitures mal garées, soit par la végétation qui déborde, jamais taillée par les services de l'agglo, sans parler d'une station service qui monopolise l'espace. Il y a bien d'autres situations de ce type en Agde et nous vous incitons à nous les signaler, photos à l'appui. Les victimes du « je m'en foutisme » municipal ? Les personnes âgées, les handicapés et les mères de famille. Tôt ou tard, il y aura un grave accident. A bon entendeur salut, si tel est le cas, le Cactus fera en sorte que les vrais responsables aient à en répondre...



Le Cactus propose...

... de se pencher sérieusement, ce que la municipalité actuelle n'a pas fait, sur les possibilités offertes par le transport fluvial et maritime en termes de fonctionnement et d'unification de notre ville, trop souvent clivée absurdement entre ses trois composantes (Agde centre, Grau et Cap). Car il y a de grandes possibilités et pas seulement pour le tourisme, contrairement à ce que l'on croit trop souvent. Aller au Cap en partant du centre ville c'est sans doute par mer que c'est le plus pratique. Faire venir toute l'année les habitants du Cap et du Grau dans un centre ville revitalisé (et notamment au marché), c'est possible, à un prix abordable, avec des navettes beaucoup plus fréquentes. A condition d'avoir de l'imagination, le sens de l'organisation et de la communication... sans parler du potentiel du canal du Midi, dont les abords sont actuellement dans un état lamentable, mais qui pourrait servir de lien avec des communes voisines.



BULLETIN D'ADHÉSION à l'Association Le Cactus Agathois

NOM PRÉNOM

ADRESSE

je désire adhérer et ainsi m'abonner pour un an (5 numéros) et choisis la formule :

10 euros (abonnement) 20 euros (abonnement et maxi soutien)

50 euros (abonnement et méga soutien) 100 euros (abonnement et giga soutien)

Envoyer le chèque à l'ordre de : CACTUS AGATHOIS

BP 620 - 34 305 Le Cap d'Agde Cedex

Signature obligatoire :